

## Rapport de l'ACSD présenté à l'AGA de l'ADC tenue le 12 avril 2014

Comme la troisième année d'existence de l'Association canadienne des spécialités dentaires (ACSD) tire à sa fin, j'aimerais rendre compte aux membres de l'ADC et à d'autres parties intéressées de la situation qui prévaut au sein de cette association. Il a été encourageant de voir l'ACSD passer de l'état de projet à celui de porte-parole national, reconnu officiellement, des spécialités dentaires au Canada. Sans les efforts déployés par les pères fondateurs de l'ACSD, les D<sup>rs</sup> Lee McFadden, John Perry et Christopher Robinson, l'ACSD n'aurait probablement jamais vu le jour. Mille mercis à eux pour leurs efforts, tant passés que présents.

Sous l'impulsion de nos deux premiers présidents, les D<sup>rs</sup> Aaron Burry et Calvin Pike, l'ACSD a fait des percées considérables dans la réalisation de son mandat en tant que porte-parole national officiel des spécialités dentaires. Nous avons entretenu et raffermi nos liens avec l'Association dentaire canadienne (ADC) et croyons que nous avons mutuellement beaucoup à nous offrir en tant qu'organismes dentaires nationaux. Les trois présidents de l'ADC qui se sont succédé depuis la création de l'ACSD, soit les D<sup>rs</sup> Rob McGregor, Rob Sutherland et l'actuel président Peter Doig, ont été très positifs à l'égard de l'ACSD et se sont efforcés de tendre la main à l'ACSD et à toutes ses associations membres. Pour sa part, l'ACSD répond à toute demande de l'ADC quant à l'intervention des diverses spécialités, et les membres du conseil de l'ACSD sont tenus au courant des activités de l'ADC. Forts de cette entente et de ce respect mutuels, nous avons demandé à l'ADC de dissoudre son propre Comité des affaires reliées aux spécialistes (CARS), qui était le canal de communication entre l'ADC et les spécialistes dentaires, mais qui n'a désormais plus de raison d'être puisque c'est l'ACSD qui joue ce rôle. Il est rassurant de constater que le conseil d'administration de l'ADC aussi constate les bénéfices de notre actuelle relation et ait réagi en dissolvant officiellement le CARS lors de sa réunion du 28 février 2014.

L'ADC a ensuite demandé à l'ACSD d'élaborer un programme en vue du Forum dentaire national de l'ADC, tenu le vendredi 11 avril 2014, la veille de la présente assemblée générale annuelle de l'ADC. Ce Forum interactif est l'occasion pour les membres et dirigeants de l'ADC de prendre connaissance et de discuter des enjeux et des préoccupations actuels en dentisterie. Notre sujet, « Optimiser les soins aux patients en améliorant la communication entre les dentistes généralistes et spécialistes », a été retenu après des discussions soutenues parmi les membres de l'ACSD quant à l'objectif de mettre en valeur le rôle de l'ACSD, comme porte-parole des spécialistes dentaires, tout en appuyant celui de l'ADC à titre de porte-parole national de la dentisterie. Nous espérons que les problèmes soulevés et les discussions engendrées à la suite du Forum dentaire national se traduiront par une collaboration accrue entre l'ADC et l'ACSD afin de traiter de questions qui revêtent de l'importance tant pour les généralistes que les spécialistes.



En tant que jeune organisme, l'ACSD a identifié, comme l'un de ses principaux objectifs, la nécessité de reconnaissance et d'implication dans d'autres organismes dentaires nationaux. À cette fin, nous avons demandé d'assister aux réunions annuelles du conseil du Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC), ainsi qu'aux réunions du conseil de la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD). Nous sommes heureux d'informer nos membres que nous avons obtenu la permission d'assister à ces deux réunions importantes, où notre rôle en tant qu'ACSD peut être élargi. Le vice-président de l'ACSD, Rob Barsky, a assisté à la réunion du conseil du CRCDC, tenue à Toronto en septembre 2013, afin de formuler officiellement cette demande, qui a été approuvée en novembre 2013. À titre de président de l'ACSD, j'ai assisté à la réunion de la FCORD, tenue à Saskatoon en octobre 2013, et transmis à son conseil le message de l'ACSD ainsi qu'une demande visant à participer aux prochaines réunions à titre de porte-parole des spécialités dentaires. Nous espérons que ces relations continueront à s'élargir et à être une partie vitale de l'avenir de nos organismes.

À l'interne, nous continuons à identifier d'autres activités dans lesquelles l'ACSD pourrait s'impliquer. Tout comme l'ont fait l'ADC et d'autres organismes canadiens sans but lucratif, nous avons entrepris et approuvé une révision de nos règlements afin d'assurer leur conformité à la nouvelle législation nationale. Nous nous sommes efforcés de garder tous les membres au fait des enjeux afin que l'ACSD puisse donner suite rapidement aux demandes de réponse ou de participation, comme dans le cas de la réunion de l'ADC sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de santé buccodentaire à l'échelle nationale. Parmi les enjeux à venir, nous essaierons d'établir un dialogue avec nos homologues provinciaux afin, nous l'espérons, d'améliorer les canaux de communication à l'échelle nationale et entre les groupes provinciaux. Un autre enjeu est la nécessité de créer des comités permanents et d'affecter, au besoin, des rôles et responsabilités aux membres de notre conseil afin de poursuivre notre croissance. Nous continuerons à améliorer notre site Web afin d'offrir un meilleur accès à nos membres et de sensibiliser les organismes externes au mandat de l'ACSD.

De toute évidence, il y a encore beaucoup à faire. Je suis néanmoins fier de ce que nous avons accompli en tant qu'organisme national dans un laps de temps relativement court. Comme l'a démontré le Forum dentaire national, nous avons tout intérêt à améliorer la relation entre généralistes et spécialistes. Nous espérons qu'il en sera de même de la relation entre l'ADC et l'ACSD.

Le tout respectueusement soumis,



Ritchie Mah, DDS, MSc, Cert (Ortho), FRCD (C)

Président de l'ACSD